

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	28 (1899)
<b>Heft:</b>	3
<b>Rubrik:</b>	Chronique scolaire

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

profusion : il y a près de 150 gravures, parmi lesquelles on remarque de très jolies reproductions de tableaux de Gérard Dov, d'Andrea del Sarto, de Robert Fleury, etc. Citons, parmi les articles les plus marquants, les mots *Char*, *Charbon*, *Charge*, *Charité*, les biographies de *Chappe*, de *Chaptal*, de *Charcot*, et toute une série d'articles sur *Charlemagne*, *Charles-le-Chauve*, *Charles III*, etc., qui sont de vrais modèles d'érudition concise et nette.

Un bien intéressant article du reste à tous égards que le mot *Chasse*, qui ne comprend pas moins de trois colonnes et qui donne l'historique, la législation, la bibliographie et quantité de termes et de locutions diverses. Signalons aussi dans ce beau fascicule un article militaire très documenté sur les *Chasseurs*, dû au lieutenant-colonel Le Marchand, les biographies de *Charles X*, *Charles-le-Téméraire*, *Charlet Chassériau*, les mots *Charrue*, *Chartres*, *Châsse*, et une série de notices fort joliment illustrées sur la *Grande-Chartreuse*, et les *Chartreuses* de Dijon, de Florence de Pavie.

On est souvent curieux de connaître les origines et l'histoire de tel ou tel monument, d'un théâtre où on a passé une soirée, d'un bal ou d'un concert célèbre. Le *Nouveau Larousse illustré* vous renseignera là-dessus mieux que tous les guides spéciaux. Ainsi, dans le fascicule de cette semaine, vous trouverez sur le *Chat Noir*, le *Château-d'Eau*, le *Château-Rouge*, le *Châtelet*, la *Grande-Chaumière*, les *Buttes-Chaumont*, des notices pleines d'indications fort intéressantes et souvent peu connues. Tout ce qu'on peut désirer savoir sur n'importe quel sujet, on le trouve dans cet excellent dictionnaire. Lisez le mot *Chat*, dans le même fascicule, et vous y verrez, en outre, une notice zoologique très bien faite, toute une liste de locutions familières, de proverbes, d'allusions littéraires, l'énumération des meilleurs tableaux représentant des chats, la définition des jeux de chat coupé, chat perché, etc., jusqu'à l'analyse du conte du *Chat botté*. A citer encore les mots *Château*, *Chateaubriand*, *Chaucer*, *Chaudière*, etc. (*Le fascicule 50 centimes chez les libraires et dans les gares.*)



## Chronique scolaire



**Valais.** — La Société valaisanne d'éducation, qui se réunira cette année à Sierre, traitera les deux questions suivantes :

1<sup>o</sup> *Des principaux moyens d'assister et de soutenir l'attention des élèves à l'école primaire;*

2<sup>o</sup> *De l'éducation morale et religieuse.*

— Le Département de l'Instruction publique a prescrit pour les conférences d'instituteurs du présent cours scolaire le sujet ci-après :

*Le programme de nos écoles primaires serait-il surchargé et en quoi ? Y a-t-il lieu d'imposer des devoirs à faire et des leçons à apprendre en dehors de l'école ?*

**Zurich.** — Un cours spécial de dix semaines pour la formation de maîtres *des classes d'enfants arriérés ou dégénérés* commencera à Zurich le 24 avril prochain. Il est organisé par les soins de la Com-

mission scolaire centrale (Zentralschulpflege) et comporte un programme théorique et pratique des mieux ordonnés. Le nombre des participants (instituteurs et institutrices) est limité à 12. Les cours seront donnés par une dizaine de professeurs. Ils seront placés sous la direction de M. Fisler, dont la compétence en ces matières est reconnue. Nos félicitations aux autorités scolaires zuricoises pour l'intelligente initiative qu'elles viennent de prendre ! Il est vivement à désirer que les cantons de la Suisse romande délèguent quelques spécialistes à Zurich, afin que ces cours normaux puissent être répétés plus tard dans d'autres villes de la Suisse. C'est le premier pas fait vers la création d'une école normale pour former les instituteurs et les institutrices d'enfants anormaux dans notre pays.

— On assure que l'édition nouvelle et complète des œuvres de Pestalozzi publiée par L.-W. Seyffarth, à Liegnitz, n'a recueilli en Suisse que 45 souscriptions. C'est peu pour le pays qui a donné le jour à Pestalozzi et le revendique comme sien.

**Schaffhouse.** — Le cours normal du travail manuel pour les instituteurs aura lieu cette année à Schaffhouse du 10 juillet au 5 août prochain.

**Saint-Gall.** — La ville de Saint-Gall est en train d'organiser des classes spéciales de langue allemande pour les élèves de langue étrangère désireux d'apprendre à fond cette langue, dont la connaissance devient de plus en plus indispensable à nos jeunes gens et à nos jeunes filles.

Ces classes spéciales seront organisées d'une manière analogue à celle des classes de français pour les élèves étrangers, existant dans plusieurs villes de la Suisse romande, c'est-à-dire que les élèves des cours spéciaux, jeunes gens et demoiselles, auront l'avantage de pouvoir suivre à leur gré les cours des écoles supérieures de St-Gall, dès qu'ils comprendront suffisamment l'allemand.

L'ouverture des nouvelles classes aura lieu le 1<sup>er</sup> mai prochain, en même temps que l'ouverture de la nouvelle Académie de commerce et Ecole préparatoire pour fonctionnaires des services publics (*Handels Academie und Verkehrs Schule*), destinée soit à l'instruction supérieure des jeunes commerçants et industriels, soit à celle des aspirants au service des postes et télégraphes, du téléphone, des chemins de fer, des douanes, etc., pour lesquels la connaissance de la langue allemande est obligatoire.

Les cours spéciaux de langue allemande faciliteront aux élèves étrangers le moyen de suivre non seulement les classes de l'Académie de commerce, mais encore celles du Lycée de Saint-Gall (*Kantons-Schule*), comprenant les sections suivantes : le Gymnase, la section technique et la section mercantile. En outre, Saint-Gall possède une école de dessin industriel très justement estimée, comme, du reste, tous les établissements scolaires de la ville, où se donnent, en outre, des cours de dessin et de peinture, de couture, de broderie et de travaux à l'aiguille, et des cours de ménage et de cuisine pour les jeunes filles : Saint-Gall est une ville d'écoles par excellence.

La ville elle-même a toujours eu une grande attraction pour les élèves étrangers auxquels elle offre de sérieux avantages, par son admirable situation, son climat absolument sain, son activité commerciale et industrielle, qui la met en relations suivies avec toutes les parties du monde. Les jeunes gens y trouvent une vie familière fort agréable, ne présentant pas les dangers du séjour dans les grandes villes.

Le Bureau officiel de renseignements de Saint-Gall. Schützen-gasse, n° 2, près de la gare, donnera verbalement ou par écrit tous les renseignements voulus sur les écoles de la ville, sur les nouveaux cours et sur les pensions pour les jeunes gens et demoiselles dans les familles de la ville.

**Vaud.** — *Questions mises à l'étude par le Comité de la Société pédagogique vaudoise.* — Les deux sujets suivants feront l'objet d'un rapport à la réunion cantonale d'Yverdon :

1<sup>o</sup> Cours de perfectionnement pour les membres du corps enseignant primaire vaudois.

2<sup>o</sup> De la discipline dans les écoles du degré inférieur. Dans les prochaines conférences du district, les sujets ci-dessous seront étudiés :

1<sup>o</sup> *De la solidarité entre les membres du corps enseignant.*

2<sup>o</sup> *Enseignement de l'arithmétique dans les degrés moyen et supérieur.*

— Le Département de l'instruction vient de s'adjointre cinq inspecteurs pour le service de surveillance.

**Berne.** — Une réunion qui a eu lieu ces jours derniers à Bienne et à laquelle assistaient le corps enseignant primaire au complet et la Commission scolaire, a discuté la question des peines corporelles, à la suite du cas de l'instituteur Spycher.

L'assemblée a reconnu qu'il était bon, dans l'intérêt de l'école aussi bien que des écoliers, de recourir aux peines corporelles « raisonnables » dans les cas exceptionnels. Par 35 voix contre 4, elle a voté une résolution selon laquelle le droit accordé au maître de punir corporellement ses élèves devrait être inscrit dans la loi scolaire ou le code civil et non dans le règlement d'école, comme cela a lieu actuellement.



## VARIÉTÉ

### Comment on fabrique l'or.

Les Américains se passionnent pour la fabrication de l'or avec de l'eau de mer. Cette fantaisie scientifique, paradoxale en apparence, y est devenue une industrie qui promet d'être grosse de résultats et de conséquences. Voici ce que nous apprend entre autres, à ce sujet, la *Revue des Revues* :

« Un établissement spécial créé à North Lubeck, dans l'Etat du Maine, a envoyé tout récemment à New-York treize lingots d'or obtenus par ses appareils d'extraction. Déjà un autre établissement vient de se fonder pour rivaliser avec celui de North Lubeck.

« Il y a de la place pour tout le monde, l'eau de la mer contenant, d'après les calculs, plus de dix milliards de kilogrammes d'or.

« Chaque tonne d'eau salée travaillée par les machines donne deux parties d'argent et une d'or. Le produit brut, en sortant de la machine, exige une manipulation dans le laboratoire et, de plus, est raffiné par un procédé chimique.

« Suivant les calculs des promoteurs de l'entreprise, celle-ci donnera, une fois le moulin en activité constante, un rendement d'or de 330 dollars (1650 francs) par jour et par machine. On a